

## CHAPITRE PREMIER

### LES GRIGNION, DE MONFORT

Louis Grignion est né le 31 janvier 1673, à Montfort-la-Cane, près de Rennes, dans une famille d'hommes de loi de souche poitevine et d'origine calviniste. La petite ville garde encore de son passé de place forte médiévale ses trois portes fortifiées avec « ponts levants et dormants », qui donnent accès aux faubourgs.

Le père de l'enfant, Jean-Baptiste Grignion, porte le titre de sieur de La Bachelleraie, du nom d'une ferme dont il a hérité. Il est aussi fermier général du prieuré de Saint-Lazare, c'est-à-dire qu'il est chargé d'administrer les biens au nom du prieur absent.

Le 10 février 1671, il a épousé à Rennes, dans l'église des Toussaints, Jeanne Robert de La Vizeule : Jean-Baptiste avait alors vingt-quatre ans, et Jeanne vingt-deux.

Les jeunes mariés se sont installés à Montfort, rue de la Saulnerie, dans un corps de logis composé de trois maisons accolées que séparent des murs épais. Les pierres de l'édifice sont en schiste pourpré comme celles qui parsèment la forêt de Brocéliande et lui donnent son air mystérieux lorsque les rayons du soleil arrivent à se faufler au travers de ses immenses arbres feuillus. *intrufolose*

Un premier fils, né en 1672, appelé Jean-Baptiste comme son père n'a vécu que cinq mois. Aussi, les Grignion ont-ils attendu avec impatience cette seconde naissance prévue pour la fin du mois de janvier 1673

Dans la longue maison de la rue de la Saulnerie, en

contrebas du château seigneurial, deux femmes s'affaïrent autour de la dame de La Bachelleraie, épouse de Jean-Baptiste Grignion, bourgeois de Montfort-la-Cane.

On reconnaît là dame Françoise Timel, mère de Jeanne et sa belle-mère, Jacqueline Saulnier, veuve de M<sup>e</sup> Eustache Grignion. Les deux femmes ne s'entendent guère; la première est une dame de la ville, de la meilleure bourgeoisie de Rennes, les Doublard, venus d'Anjou et installés au siège du parlement depuis un siècle. Au contraire, Jacqueline Saulnier, quoique fille d'un notaire de Brécilien, près de Paimpont, apparaît comme une femme assez fruste, totalement illettrée, et au caractère plutôt difficile.

La naissance de ce second garçon, le 31 janvier, comble les vœux de Jean-Baptiste Grignion; mais encore faut-il que le nouveau-né vive, en ces temps où la mort ravit les enfants dès l'aube de la vie.

Aussi, selon la coutume, on se hâte de le baptiser dès le lendemain. La cérémonie a lieu dans l'église Saint-Jean<sup>1</sup> là où les Grignion se faisaient enterrer, près de l'autel Sainte-Anne.

Le prêtre, Pierre Hindré, cousin des Grignion, asperge le nouveau-né d'eau bénite et dépose le traditionnel grain de sel qui chasse les démons.

L'acte de baptême de Louis Grignion sera ainsi rédigé :

*Le trente-unième de janvier 1673, est né Louis Grignion, fils de noble homme Jean-Baptiste Grignion et de demoiselle Jeanne Robert, sa femme, sieur et dame de La Bachelleraie, nos paroissiens. Il a été tenu sur les saints fonts du baptême par messire Louis Hubert, sieur de Beauregard, et demoiselle Marie Lemoine, dame de Tres-souet. La cérémonie du baptême a été administrée dans l'église Saint-Jean par moi, soussigné, Pierre Hindré, prêtre recteur d'icelle et doyen de Montfort.*

Les Grignion n'étaient pas bretons mais venaient de la ville poitevine de Loudun.

1. La ville de Montfort possédait elle-même trois paroisses : Saint-Nicolas, Saint-Jean et Coulon, dont les églises étaient fort délabrées.

Les premiers Grignion connus étaient membres d'une puissante corporation de maîtres bouchers de la bonne ville de Loudun. Ils s'étaient convertis au protestantisme comme la majorité des habitants de cette région carrefour, ouverte à tous les vents nouveaux.

Les seigneurs de Loudun appartenaient à la puissante famille de La Trémoille, dont l'un des ancêtres avait été le compagnon de Jeanne d'Arc. Or, Henri de La Trémoille<sup>1</sup>, filleul du roi Henri IV, duc de Thouars et comte de Loudun, avait reçu en apanage, à l'âge de sept ans, la seigneurie de Montfort, de François de Laval<sup>2</sup>, mort sans postérité. Le jeune duc de La Trémoille avait été élevé dans la foi calviniste, comme son père.

L'arrivée à Montfort d'un Charles Grignion, baptisé au temple de Loudun en 1579, coïncide avec la transmission de la seigneurie au jeune duc de La Trémoille.

On ne sait si Charles Grignion qui occupe la fonction de notaire royal abjure sa foi dès son arrivée à Montfort-la-Cane. Toujours est-il que son nom est mentionné pour la première fois en 1606, dans les registres de la Frairie blanche, l'une de ces nombreuses confréries vouées au culte de la Vierge : il y est admis le 8 septembre, jour où l'on célèbre la fête de la Nativité.

Mais nous savons que des Grignion de Loudun ont émigré en Angleterre, témoignant par là de la solidité de leurs convictions et se sont fixés d'abord à Londres.

Si Charles, en revanche, devient catholique, nul doute qu'il transmettra à sa famille cette ténacité, cette force de caractère qui a poussé ses cousins à quitter le royaume par fidélité à leur foi.

1. Henry de La Trémoille (1598-1649), né à Thouars, recueillit le comté de Montfort de Guy de Laval. Il épousa en 1619 Marie de La Tour, fille du duc de Bouillon. En 1628, il abjura entre les mains du cardinal de Richelieu, pendant le siège de La Rochelle. Comme baron de Vitry, il présida la plupart des états de Bretagne. A sa mort en 1649, son fils Henri-Charles de La Trémoille (1621-1672), élevé également dans la religion réformée, lui succéda comme comte de Montfort.

2. Son aïeule Jeanne de Laval, l'épouse du célèbre roi René d'Anjou, avait été enterrée à Montfort dans la salle capitulaire de l'abbaye Saint-Jacques dont la première pierre avait été posée le 1<sup>er</sup> mars 1152 par Guillaume de Montfort.

Cette ville de Montfort où le calviniste de Loudun vient s'installer comme notaire est l'une des nombreuses places fortes qui encerclent la province de Bretagne. La motte féodale sur laquelle a été construit le château passe pour la plus haute de toute la Bretagne.

L'origine de la place forte remonte au VII<sup>e</sup> siècle. Selon la légende bretonne, le roi Judicaël y a fondé un prieuré puis l'église Saint-Jean; en 1071, Raoul de Gael a fait construire un château qui a reçu le nom de Montfort. Mais ce château, détruit un siècle après, est reconstruit en 1374 par Raoul VI...

Les seigneurs de Montfort portent dans leurs armes la croix rouge ornée de sept têtes de dragons, référence lointaine à l'Apocalypse.

Henri IV fait de Montfort-la-Cane une « ville royale » par un édit de 1593; les bourgeois de Montfort sont très fiers de cette prérogative qui les exempte de certains droits et ils ne résistent pas au plaisir de le rappeler constamment à leur seigneur. Quand le duc voudra procéder au démantèlement de l'enceinte fortifiée de Montfort, ce sera le tollé général des Montfortains qui veulent conserver ce vestige féodal, signe du glorieux passé de leur ville. « La place de Montfort avec ses tours, ses murailles est non point la propriété du duc de La Trémoille, mais bien la mienne », leur confirme Louis XIV, le 3 juillet 1659.

La prospérité de la bourgade vient de son emplacement. Ses foires et marchés attirent les manants de toute la région; mais, surtout, la ville est un lieu de passage obligé pour tous ceux qui accourent à Saint-Méen, l'un des plus célèbres pèlerinages bretons de l'époque.

En fichant son bourdon en terre, Méen, dit-on, a fait jaillir une source dont l'eau guérit du « mal d'ahan », une maladie de peau. Les milliers de pèlerins qui convergent chaque année de Normandie, du Maine, du Berry, du Limousin, et même de l'étranger font une halte à Montfort.

Le pèlerinage à Saint-Méen se déroule selon un rituel précis: en principe, le pèlerin doit entreprendre son voyage en pauvre volontaire, à pied, en mendiant gîte et couvert.

Il n'y a pas moins de quatre hostelleries et une dizaine de débits de boissons, et ceux-ci constituent une source appréciable de revenus pour les bourgeois montfortains. Le reste de la bourgeoisie vit des fonctions offertes par la juridiction seigneuriale: c'est le cas des Grignion.

Le premier d'entre eux, M<sup>e</sup> Charles Grignion, le calviniste repent, a fait souche à Montfort en épousant Louise Lechat, en 1612. De cette union est né Eustache Grignion, le grand-père de Louis, qui deviendra syndic de Montfort - l'équivalent sous l'Ancien Régime de notre maire.

Toute la fortune des Grignion va s'édifier dans l'ombre de la puissance seigneuriale des La Trémoille.

Une sourde rivalité oppose noblesse et bourgeoisie au XVII<sup>e</sup> siècle. Les Grignion appartiennent à cette élite d'hommes de loi roturiers qui aspirent aux honneurs et aux charges. Ils accumulent, pierre par pierre, procès par procès, métairie par métairie, la fortune ouvrant le chemin de l'anoblissement.

Eustache fait ses études au collège des jésuites de Rennes. Comme son père, il commence sa carrière à l'ombre de la noblesse, en devenant l'homme de confiance des d'Andigné de La Chasse, châtelains des environs.

Il se pare d'abord du titre de sieur du Fresche, du nom d'une métairie qu'il a achetée. C'est sous ce titre qu'il convole en justes noces avec Jacqueline Saulnier, le 4 novembre 1645. Il y a peu de témoins signalés dans l'acte de mariage; celui-ci semble avoir déplu au clan Grignion, car Jacqueline Saulnier a déjà une petite fille d'un précédent mari, et surtout son caractère peu amène ne semble pas très apprécié.

Eustache Grignion s'installe dans la maison familiale de La Cohue-à-Bled. Il occupe les fonctions de sénéchal et de seul juge de la seigneurie de La Chasse d'Iffendic. Le parrain de son premier-né n'est autre que Jean-Baptiste d'Andigné; c'est pourquoi le père de Louis se prénomme tout simplement Jean-Baptiste. Les causes de cette seigneurie se plaident à l'auditoire de Montfort.

En 1648, il devient trésorier de la paroisse Saint-Jean.

Chargé de pourvoir aux besoins du culte, il sait aussi prélever quelques bénéfiques sur les sommes qu'il fait rentrer pour payer les frais de culte.

Les paroisses tirent alors leurs recettes les plus substantielles des offrandes des fidèles. Ceux-ci font des dons en nature ou glissent quelques sols dans les troncs et autres *bouëttes*, placés devant les statues des saints et de la Vierge. Tous les saints reçoivent des présents, généralement des produits fermiers : pour remercier d'un bon vélage, on dépose ainsi sur le maître-autel une motte de beurre, dans un pot de terre cuite. Un jour c'est tout un rôti ficelé qui a été placé sur le maître-autel le jour de l'Épiphanie! Les produits offerts sont ensuite revendus à la criée à la sortie de la messe du dimanche. Le clergé encourage ces offrandes qui, selon ses dires, témoignent de la dévotion du peuple.

A Saint-Jean, on vénère plus particulièrement saint Avertin, moine anglais mort en Touraine au XII<sup>e</sup> siècle : selon la tradition, ceux qui sont atteints d'un mal quelconque doivent piquer des épingles dans la statue de bois du saint, à l'endroit anatomique correspondant à leur douleur. Or les épingles coûtent fort cher à l'époque; aussi Eustache Grignion, trésorier de la paroisse, les récupère-t-il une par une pour les revendre et en reverser le produit à la caisse paroissiale. C'est lui aussi qui ouvre consciencieusement les troncs et se charge des comptes de la paroisse. Chez les Grignion, un sou est un sou et toute fonction est une occasion de s'enrichir.

Prieurés et abbayes abondent dans la région de Montfort. Mais c'est l'époque où les prieurs sont toujours absents et ils chargent des hommes de loi de percevoir les nombreux droits y afférant et de poursuivre les fraudeurs. La charge de l'abbaye Saint-Jacques reviendra ainsi à Eustache Grignion.

Gare à celui qui est pris en train de ramasser quelques touffes de genêt sur la lande pour en faire un balai. Le malheureux est immédiatement poursuivi et doit payer une amende.

Grâce à sa renommée d'avocat, M<sup>e</sup> Eustache Grignion touche de substantiels honoraires des requérants qui le

sollicitent : le clergé, la noblesse comme les pauvres manants s'adressent à lui, car il gagne toutes les causes. Et cette gloire acquise au barreau ne diminuera jamais son ardeur à récupérer son dû, à poursuivre et à mettre sur la paille les mauvais payeurs.

Lorsqu'il prononce une liquidation, il s'empresse de faire main basse sur les maigres bien laissés par les faillis. Et lorsque les seigneurs doivent vendre quelques menues futaies ou quelque lopin de terre pour régler leurs dettes, ce rapace s'en empare avec avidité. A cela, il faut ajouter tous les droits patiemment rachetés un par un aux seigneurs comme les fours banaux ou les pressoirs à cidre.

Cet appât du gain le poussera même à mettre un cabaret au nom de sa femme pour en percevoir les coquettes recettes, car sa charge lui interdisait de cumuler une fonction juridictionnelle et la profession de commerçant.

Sans pour autant accéder au rang nobiliaire Eustache accumule les charges que se répartiront ensuite ses deux fils, Jean-Baptiste et Félix. En 1650, il est notaire royal et procureur au siège de Montfort. En 1653, le voici nommé procureur et avocat à la juridiction de Tréguil et de Saint-Lazare. Eustache Grignion est ainsi devenu un notable en vue à Montfort. Participant à toutes les festivités populaires, c'est lui qui remet la couronne tressée de chèvrefeuille aux jeunes mariées, lors de la fête de la Motte-aux-Mariées en 1656.

En 1658, il est élu syndic, c'est-à-dire maire de Montfort, ce qui lui vaut l'insigne honneur d'être député aux états de Bretagne de 1659. Tous ces honneurs rejailliront sur ses deux fils et plus rien n'arrête M<sup>e</sup> Eustache Grignion. Les terres s'ajoutent aux terres et les titres aux titres. En 1663, insatiable, il obtient deux nouvelles juridictions seigneuriales : il devient sénéchal et seul juge de la Touche-Parthenay, en Bréteil, puis sénéchal d'Iffendic, titre encore plus prestigieux.

En 1665, il procure à Jean-Baptiste le poste de fermier et receveur du prieuré Saint-Lazare. Mais après le décès du prieur André Barrin, son ami, la charge de prieur commendataire est attribuée par le duc de La Trémoille à

une personne étrangère au clan des Grignon. Dans cette affaire, Jean-Baptiste fait ses premières armes et sait faire valoir ses droits. Son tempérament bouillant, allié à ses dons de juriste, le fait triompher facilement de son adversaire. La venue de Louis-Maurice de La Trémoille à Montfort à la mi-août 1667, pour régler cette affaire, consacre la notoriété des Grignon : le duc reconnaît les éminents services qu'ils ont rendus dans le comté<sup>1</sup>.

A sa mort, Eustache Grignon laisse un important patrimoine immobilier. A la maison familiale de La Cohue-à-Bled, se sont ajoutées des maisons de rapport, des métairies et des terres en dépendant, telles Couascavre et La Bachelleraie, sans compter toutes les petites parcelles disséminées, de Bédée à Iffendic.

A la fin de l'année 1667, il est installé receveur général du comté de Montfort : l'anoblissement est à portée de sa main. Selon la coutume, il peut demander au parlement de Bretagne l'octroi par Louis XIV d'un brevet d'écuyer et l'enregistrement d'armoiries. Mais il est brutalement emporté par la maladie en août 1669.

Eustache Grignon laisse une veuve et trois fils dont le dernier, Félix, n'a que six ans et le cadet, Henri douze. Jean-Baptiste lui succède. Mais aucun des fils d'Eustache

1. Lecture sera faite des lettres patentes suivantes :

« Louis de La Trémoille, comte de Laval, seigneur du prieuré de Saint-Lazare de Montfort, à tous ceux que les présentes verront, salut.

Scavoir faisons que nous, bien dûment informé des bonnes vie, mœurs, affection, fidélité, suffisance et expérience au fait de la practice de M<sup>e</sup> Eustache Grignon, sieur de Couascavre.

Pour ces causes et aultres bonnes considérations, à ce nous recommandée, luy avons donné et octroyé, donnons et octroyons par les présentes signées de notre main et contresigné par un de nos secrétaires, l'office de sénéchal et seul juge du prieuré de Saint-Lazare de Montfort, vaquant entre nos mains, pour jouir ledit Grignon aux honneurs, droits, fruits, profits et revenus, le temps qu'il nous plaira et non autrement, nous réservant la disposition dudit office.

Et y donnons pouvoir au sénéchal du comté de Montfort de recevoir, mettre et installer ledit Grignon en la possession et jouissance réelle et actuelle dudit office.

Car telle est nostre intention.

Donné à Montfort, le 16<sup>e</sup> du jour du mois d'aoust 1667.

Louis de La Trémoille. »

Grignon ne va se hisser au niveau atteint par leur père. Beaucoup moins équilibrés que lui et ayant à assumer le sang vif des Saulnier, ils se contenteront de recueillir sa gloire posthume. Félix fera même des affaires frauduleuses qui le mèneront au cachot.

Leur singularité, les Grignon vont la cultiver, non dans le titre de noblesse qu'ils n'ont pas obtenu, mais dans une voyelle, ce petit « i », qui constitue toute leur différence. Chacun d'eux a veillé à ce que le nom patronymique soit bien orthographié dans les actes d'état-civil et les registres des greffes.

Sur les actes qui ont été conservés, on retrouve souvent l'ajout du petit iota manquant par une main experte qui l'a calligraphié ostensiblement. Toute la considération due à leur fonction et à leur rang s'est concentrée dans cette voyelle manquante, ce petit accessoire qui, lorsqu'il disparaît, enlève alors au nom ce qui le particularise.

Deux ans après la mort de son père, Jean-Baptiste épouse la fille d'un échevin de Rennes, Jeanne Robert de La Vizeule de Launay. Ce mariage avec une jeune fille de la meilleure bourgeoisie rennaise consacre l'ascension sociale des Grignon.

Jeanne Robert de La Vizeule mettra au monde dix-huit enfants, dont sept vont disparaître prématurément. Deux autres n'atteindront pas leur majorité. Louis aura ainsi trois frères et six sœurs, qui survivront.

Louis Grignon est donc né dans une famille d'hommes de loi appliqués à plaider une cause ou à faire valoir des droits. Et il héritera de leur ténacité face à l'adversaire.

Jean-Baptiste ne reste pas longtemps dans la maison de la rue de la Saulnerie. Il part habiter avec toute sa famille à Iffendic, dans le logis du Bois-Marquer, à quelques lieues de Montfort-la-Cane. Jean-Baptiste continue cependant à plaider à l'auditoire de Montfort, avant de devenir notaire du Pin-d'Iffendic. C'est le 16 juillet 1675, deux ans et demi après la naissance de Louis, qu'il a acheté cette propriété à l'un de ses parents pour la somme de 7 900 livres. Deux fermes s'y rattachent, le Plessis et la Chesnaie.

La gentilhommière est une sorte de maison de maître flanquée d'une tourelle et d'un colombier; elle est entou-

rée de douves et de jardins et de grands arbres la protègent de l'extérieur. La cour intérieure est ceinte de murs et s'ouvre par un portail. Cet achat traduit les ambitions sociales de l'homme de robe. En effet, Jean-Baptiste peut s'enorgueillir de jouir désormais des privilèges attachés à la propriété de la maison de Bois-Marquer, notamment des prééminences en l'église d'If-fendic : il acquiert un banc seigneurial et le droit de se faire enterrer dans l'église.

Ce départ des Grignon de Montfort-la-Cane coïncide très exactement avec les soulèvements de paysans en Bretagne. Sans doute, Jean-Baptiste a-t-il souhaité mettre sa famille à l'abri de l'agitation qui règne dans les campagnes tout autour de Rennes.

Mazarin est mort en 1661. Louis XIV a pris les rênes du pouvoir à vingt-trois ans, dans un royaume dévasté par les guerres, où la misère et la famine ont appauvri la population et créé des cohortes de mendiants et de vagabonds. Le financement des guerres et du trésor de l'État exige un prélèvement de plus en plus lourd, qui finit par déclencher les plus vives protestations en Bretagne, d'autant que le roi vient d'établir trois impôts sur le papier timbré, le tabac et la marque d'étain, sans obtenir le consentement des États, pourtant réunis en 1673.

Ce comportement des bureaux de Versailles est très vexatoire pour tous les hommes de loi, fiers des prérogatives parlementaires qu'ils exercent. Aussi en voit-on dans maints endroits prendre le parti des insurgés; la révolte de Châteaulin et de Pleyben est excitée par un notaire appelé Barbe.

Le mouvement de sédition enflamme les faubourgs de Rennes au printemps 1675. Les bureaux de vente du papier timbré sont pillés et brûlés. Le duc de Chaulnes, gouverneur militaire de Rennes, devient vite la cible privilégiée de la révolte.

« Mme de Chaulnes, écrit la marquise de Sévigné le 24 juillet, est à demi morte des menaces qu'on lui fait tous les jours. La duchesse n'ose plus sortir de chez elle en carrosse » et, ajoute la marquise, « elle court le risque d'être mise en pièces ».

Les parlementaires de Rennes reprochent au roi de ne pas les avoir consultés, et l'envie les brûle de prendre fait et cause pour le peuple, et de régler leurs comptes avec une noblesse arrogante qui leur interdit l'accès à la cour de Versailles.

Mais la peur des séditeux l'emporte sur la sympathie pour un mouvement tourné contre la noblesse. Les bourgeois de Rennes craignent eux-mêmes les « tumultueux » et se tiennent tranquilles. En effet, dès qu'ils sortent de leurs maisons, ils sont menacés par une cohorte séditeuse de populace vagabonde et libertine. Nous ne savons pas si Jean-Baptiste Grignon prend parti pour les insurgés, dits les Bonnets rouges. Cette hostilité populaire tournée contre la caste seigneuriale ne doit pas lui déplaire.

Sans doute faut-il voir dans son déménagement une réaction de prudence. Il préfère fuir la ville de Montfort et les risques que l'extension de la révolte autour de Rennes font courir à sa famille.

Dès le 1<sup>er</sup> février 1673, alors qu'il a juste un mois, Louis Grignon est confié à une nourrice, la mère André, fermière de La Bachelleraie. Trois frères de lait lui tiennent compagnie jusqu'à l'âge de cinq ans. Pour protéger l'enfant, la brave femme l'a affilié à la confrérie de l'Ange gardien de Bédée, localité toute proche.

Lorsqu'il a six ans, les parents de Louis Grignon décident qu'il sera prêtre, comme ses oncles maternels. Ils lui donnent en usufruit la ferme de la Bachelleraie, par manière de titre clérical, ainsi que l'exige le droit ecclésiastique. Louis Grignon devient ainsi incardiné au diocèse de Saint-Malo.

Ce choix très autoritaire d'une profession aussi spécifique que le sacerdoce n'a rien de surprenant à une époque où l'éventail offert est très étroit pour un bourgeois ambitieux : il n'y a guère que les charges juridictionnelles ou la cléricature. La famille Grignon n'échappe donc pas à cette règle générale du XVII<sup>e</sup> siècle. Jeanne Robert a elle-même trois frères prêtres : Alain, vicaire sacriste à Saint-Sauveur de Rennes, Gilles, recteur de Lanrelas, et Pierre, religieux capucin.

La cléricature procure alors un revenu décent. Et consacrer ses fils à Dieu c'est aussi avoir l'un des siens capable d'écarter les génies malfaisants qui menacent toujours le bonheur et la santé d'une famille.

Jeanne Robert de La Vizeule est une femme très pieuse, et elle partage avec son mari la même crainte du Dieu tout-puissant. Jean-Baptiste est membre d'une confrérie, comme son père et son grand-père l'ont été : la Frairie blanche, créée pour célébrer la nativité de la Vierge Marie. Certes, cette dévotion ne l'empêche pas d'avoir des lectures impies, et il ne dédaigne pas feuilleter des ouvrages licencieux, à l'abri du regard de Jeanne. Mais la crainte du châtement ramène alors les hommes dans le droit chemin, quelles que soient leurs velléités passagères.

Sur les trois frères de Louis, deux suivront la même voie que lui : Joseph-Pierre, né en 1674, deviendra dominicain; Gabriel-François, né en 1682, sera curé puis accompagnera son frère dans les missions. Un seul, Jean-Baptiste, né en 1690, l'avant-dernier des enfants, perpétuera le nom des Grignon; il aura Louis pour parrain.

De son enfance rennaise, Jeanne Robert de La Vizeule a gardé le culte de la Vierge, patronne de la ville. Et le jeune Louis bénéficie des soins attentifs d'une mère qui cherche à assurer le salut des siens en les initiant à la dévotion mariale. Toute l'enfance du jeune Louis se déroulera ainsi dans un univers très religieux.

Le logis du Bois-Marquer n'est éloigné de l'église paroissiale que de quelques lieues; l'on s'y rend aisément par des chemins de fortune qui longent les champs et se faufilent au travers des haies d'épineux. Sur le chemin qui mène de l'église d'Iffendic au Bois-Marquer, s'élève le manoir de Boucquidy, berceau de la famille Hindré, parente des Grignon qui y font couramment une halte.

A la campagne, les enfants vont encore rarement à l'école avant d'avoir atteint une dizaine d'années. Les parents et les prêtres y suppléent en donnant quelques rudiments d'instruction. Les enfants apprennent ainsi les mystères de la religion avant même de savoir lire et écrire.

C'est pourquoi, comme pour tous les enfants de son âge, les vitraux de l'église d'Iffendic seront le premier catéchisme de Louis Grignon. La verrière du chœur qui date de 1542 résume en neuf tableaux tous les moments importants du christianisme. Les trois tableaux du bas représentent la Pêche miraculeuse, la Transfiguration et les Clés du royaume. Au-dessus, le jeune enfant peut contempler la Cène, le Lavement des pieds et l'Agonie du Christ. Un peu plus haut, il devine le Baiser de Judas, la Crucifixion et l'Ensevelissement du Christ. Le tympan de l'ogive représente la Résurrection et les Anges portant des instruments de la Passion. Enfin au sommet se détache la Sainte Trinité... L'enfant peut ainsi s'imprégner des scènes de la Passion du Christ et reconstituer son itinéraire du Jardin des oliviers à la Croix.

Le jeune Louis ne semble pas manifester de dispositions précoces pour les études. En effet, lorsqu'il est parrain de Marie Le Breton, la fille des fermiers du Bois-Marquer, le 15 août 1679, il ne sait pas encore signer, et c'est son père qui doit signer pour lui.

En 1681, au baptême de sa sœur Françoise-Thérèse, malgré ses huit ans et demi, il signe encore maladroitement; l'écriture semble si tremblotante qu'une main l'a manifestement guidée.

Sa mère sera sa véritable institutrice, lui apprenant à lire dans les livres saints et les manuels de piété comme c'est l'usage à l'époque. Elle lui apprend surtout à réciter le chapelet et à prononcer toutes les formules qui permettent à l'époque de se protéger de la maladie et de la mort.

Toute son enfance se déroule entre sa mère et ses nombreuses sœurs, Renée, née en 1675, Sylvie, née en 1677, Françoise-Marguerite, née en 1679. Louis a un petit faible pour Louise-Guyonne. Il a sept ans lors de sa naissance en 1680. Elle aura une grande place dans sa vie. Très tôt, il prend l'habitude de se réfugier avec elle dans les bois et lui apprend à réciter le chapelet.

Le jeune garçon a le goût de la solitude. Fuyant les jeux avec des camarades de son âge, il préfère se cacher sous la voûte feuillue des arbres de la forêt de Brocéliande.

Mais son affection pour Louise-Guyonne ne l'a pas

détaché pour autant de sa mère. Aîné de la famille, il garde une secrète complicité avec celle qui l'a tant désiré après la mort de son frère Jean-Baptiste. La tradition rapporte qu'il aime à la consoler. « Il n'avait pas plus de quatre à cinq ans, nous dit un de ses biographes, que, voyant sa mère en proie à la peine par suite de chagrins domestiques inséparables de la vie conjugale, il la consolait et l'encourageait à supporter patiemment ses épreuves par des paroles (...) pleines d'onction<sup>1</sup>. »

Le soir, au coin de l'âtre, Louis et ses sœurs écoutent leur mère raconter les légendes bretonnes. Les enfants sont captivés par tout ce monde mystérieux. La forêt de Brocéliande n'est qu'à quelques lieues d'Iffendic. Et les Grignion ont beau professer leur foi chrétienne, ils n'en partagent pas moins les croyances populaires de l'époque.

Les missionnaires qui parcourent la Bretagne ont inextricablement mêlé, par souci d'évangélisation, les légendes celtiques et les légendes chrétiennes, au point que le peuple des fidèles fait mal la différence entre les héros celtes et les saints de la légende chrétienne. L'Église a greffé la foi du Christ sur le chêne des druides et les missionnaires sont loin d'avoir abattu tous ces arbres sacrés, pas plus qu'ils n'ont brisé la harpe des anciens bardes.

Aussi continue-t-on à croire que les fontaines sont gardées par les korriganes, des fées aux longs cheveux blancs. Le jour, elles ont une apparence de sorcières ridées; leurs cheveux sont blancs et leurs yeux sont rouges. Elles haïssent la lumière et ne peuvent paraître que la nuit près des sources. Selon la légende, ce sont de grandes princesses qui, n'ayant pas voulu embrasser le christianisme quand les apôtres vinrent en Armorique, furent frappées de la malédiction de Dieu. Partout, on les croit animées d'une haine violente contre le clergé et la religion. Génies malfaisants, elles jettent des sorts : celui qui a troublé l'eau de leur fontaine, les a surprises en train de peigner leurs cheveux ou de compter leur trésor

1. Picot de Clorivière, « La Vie de M. L.-M. Grignion de Montfort », p. 4, voir Bibliographie.

auprès de leur dolmen, est presque sûr de périr! On les accuse d'enlever les jeunes enfants, et rares sont les mères qui ne menacent pas leur progéniture indocile d'une mauvaise rencontre avec ces fées maléfiques.

Face à celles-ci, la fée Viviane est parée de toutes les vertus, et nul doute que le jeune Louis se passionne pour l'égérie de Merlin l'Enchanteur. L'inévitable dame évoquée dans les légendes demeure l'inaccessible idéal des élans de l'âme aux dépens du corps réduit à la chasteté. Chrétien de Troyes a déjà chanté cette chasteté volontaire :

*Mais j'ai tant d'aise à vouloir ainsi  
Que je souffre agréablement,  
Et tant de joie en ma douleur  
Que je suis malade avec délices...*

A cette époque, la femme incarne à la fois le bien et le mal. L'Église a fait de l'Ève du paradis terrestre la source de tous les maux : depuis lors, la femme apparaît comme l'incarnation du démon, la perpétuelle tentatrice à qui l'homme ne doit pas céder sous peine de succomber au péché. Mais il y a l'exception, l'anti-Ève, inaccessible et parée de toutes les vertus. C'est la fée Viviane de l'enchanteur Merlin, ou la Vierge Marie des livres saints.

Les missionnaires ont fait de Marie un modèle de conduite et Louis commence à s'en inspirer dans les moindres faits et gestes de sa vie quotidienne. Marie incarne la pureté que les jeunes filles de Montfort défendent contre les assauts des hommes brutaux et grossiers, en implorant saint Nicolas.

La légende de Montfort-la-Cane ne peut qu'édifier le jeune Grignion. Connue bien au-delà de la Bretagne, elle a fait la réputation de Montfort jusqu'à Venise où le doge Fulgose raconte ce fait extraordinaire dans son livre *De dictis et factis memoralibus*, écrit vers 1470. Il en existe à l'époque de multiples versions.

Dans celle qu'on se raconte sur les côtes bretonnes, une princesse, entourée de ses douze enfants, a failli périr en mer dans un naufrage; mais elle a invoqué sa patronne : celle-ci l'a alors changée subitement en cane et ses

enfants en canetons. Tous ont pu ainsi regagner le rivage à la nage et recouvrer leur liberté.

Selon une autre version, c'est le capitaine d'un navire qui a voulu attenter à la vertu d'une jeune fille; celle-ci a préféré se jeter à la mer et elle aurait péri dans les flots furieux si sa patronne ne l'avait aussi changée en cane.

En 1652, le père Barleuf, un Malouin, réécrit ce récit en l'accommodant davantage aux besoins des gens du peuple. La vertueuse princesse s'est transformée en une humble jeune fille du pays, Nicole Torhegal, qui court rejoindre son fiancé. Mais, malheureusement, des soudards du château s'emparent d'elle et veulent la violer. Elle invoque le patron de Montfort, saint Nicolas, qui la transforme en cane; elle peut ainsi s'échapper et se poser sur un étang proche. A une époque où les hommes sont violents et où l'Église prône la pureté des femmes, la légende de Montfort contribue à édifier la vertu des gens du peuple. Chateaubriand a consacré quelques vers à cette légende dans ses *Mémoires d'outre-tombe* :

*Elle a prié Dieu, Notre-Dame,  
Et saint Michel d'être cane.*

*Quand la prière fut achevée,  
En cane elle a pris sa volée,  
Elle s'envola par une grille  
Dans un étang plein de lentilles.*

La tradition populaire veut ainsi qu'une jeune fille, face à un danger, puisse implorer son saint patron ou sa sainte patronne pour être transformée en cane et éviter tout rapport avec le sexe masculin.

Chaque année, la légende est commémorée à Montfort : une cane sauvage accompagnée de ses canetons sort de l'étang de Garun et se dandine jusqu'à l'église Saint-Nicolas; puis elle se dirige vers le maître-autel pour y déposer ses canetons. Par cette offrande symbolique, le peuple de Montfort demande à son patron la protection des jeunes filles vierges de la paroisse. Le peuple a de la sorte l'esprit plongé dans ce merveilleux chrétien.

En cette fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la croyance dans la Vierge

et ses miracles est fort répandue. La crainte de la mort, d'autant plus obsédante qu'elle frappe inconsidérément les familles dans leurs êtres les plus chers, conduit hommes et femmes à vouer à la Vierge un culte particulier.

La Vierge Marie a aussi le pouvoir de chasser les démons. Les missionnaires racontent les histoires de saint Dominique faisant sortir des milliers de démons des corps des possédés. Aussi les mères bretonnes placent-elles leurs enfants sous la protection de la Vierge en leur passant au cou un chapelet ou un scapulaire pour les préserver de ces génies malfaisants. Les missionnaires n'ont donc eu aucune difficulté à donner aux fidèles la crainte de Dieu. Et la religion chrétienne se vit sous une forme très superstitieuse.

Les édifices religieux abondent à Montfort et dans la région. Tout en parcourant la campagne autour du Bois-Marquer, le jeune Louis peut ramasser des fleurs des champs et confectionner des bouquets qu'il va déposer devant les statues de la Vierge Marie qui ornent chacun des nombreux lieux saints alentour.

Il peut aussi se rendre près du chêne Colas, un ancien chêne druidique qui s'élève près de la ferme de Couascavre, une simple habitation de pisé dont les ouvertures sont cependant surmontées de linteaux.

Non loin d'Iffendic, à l'orée de la forêt de Paimpont, s'élève un autre chêne, dit le Chêne au vendeur, témoin des prédications d'Éon de l'Étoile au XII<sup>e</sup> siècle. Cette dénomination provient des adjudications de bois taillables qui s'y déroulaient à la criée. Mais ces ventes donnaient lieu à des réjouissances païennes, des divertissements que les prêtres condamnaient sévèrement. Maintes jeunes filles en folâtrant sur la feuille des bois y perdaient ce qu'elles avaient de plus précieux. Il n'est donc pas étonnant qu'Éon de l'Étoile, le pur, le justicier, ait choisi ce lieu pour le purifier. Ce prédicateur aux dons d'enchanteur faisait courir les foules; il se disait le fils de Dieu, appelé à juger les vivants et les morts. *Per eum qui venturus est judicare vivos et mortuos*. « Il apparaissait (...) entouré d'une clarté extraordinaire », écrit l'écrivain breton Brécilien. Cette auréole de lumière attestait de sa

connivence avec les puissances astrales. Comme le Poverello d'Assise, il voulait retourner aux temps primitifs de l'Évangile et dénonçait l'opulence des abbayes et la corruption qui y régnait. Les nombreux adeptes qui le suivaient exécutaient ses sentences à la lettre et pillaient les églises et les couvents où l'on menait une vie corrompue.

Depuis le Moyen Age, il n'est pas rare de rencontrer ainsi des moines parcourant le pays armés de leur bâton de pèlerin. Ils prédisent la fin du monde toute proche et appellent à se convertir et à mener une vie sainte, avant l'arrivée du Jugement dernier.

Les habitants de Montfort conservent encore le souvenir du grand saint Vincent Ferrier, venu en 1417. C'est le duc de Bretagne Jean V qui a imploré le célèbre thaumaturge de venir visiter la Bretagne; il devait mourir à Vannes en avril 1419. Sa réputation était telle qu'il fut canonisé dès 1455. Originaire de Valence, le prédicateur dominicain ne parlait qu'en espagnol; cela n'empêchait pas des foules immenses de se presser sur son passage, attendant qu'il réalisât des miracles.

Vivant dans le dénuement le plus complet, Vincent Ferrier voyageait à dos de mulet. Un jour, la soldatesque l'ayant insulté, il avait prédit que le château d'où ils venaient s'écroulerait. L'accomplissement de cette prophétie, comme bien d'autres miracles, concourut à établir son auréole de saint.

Lorsque le corps du défunt fut exposé à Vannes, il fallut tendre un cordon de soldats pour empêcher la foule d'arracher des lambeaux de ses vêtements; les gens se bousculaient pour lui faire toucher des médailles, des chapelets, des livres d'heures. Selon la tradition montfortaine, saint Vincent Ferrier avait prédit en 1417 qu'un jour un grand missionnaire naîtrait à Montfort...

Louis Grignion serait peut-être le saint annoncé par Vincent Ferrier. Il fait sa première communion en l'église d'Iffendic et reçoit la confirmation des mains de Mgr Sébastien de Guémadeuc, évêque de Saint-Malo, un parent de la marquise de Sévigné. Comme c'est l'usage de donner au confirmé un nouveau prénom, le jeune Louis choisit celui de Marie : non seulement il témoigne par là

sa profonde dévotion à l'égard de la Vierge mais, surtout, il confirme son choix de demeurer chaste. Il devient désormais Louis-Marie Grignion.

Le chemin qui mène à Dieu passera obligatoirement, pour lui, par Marie, mère de Dieu. La Vierge devient « l'aqueduc », pour reprendre l'expression de saint Bernard de Clairvaux, la voie qui mène à Dieu, celle qui va aussi l'amener à aller par monts et par vaux à la quête du Graal.

Cette Vierge qui semble veiller sur lui, il aime à la retrouver dans son for intérieur, à l'ombre du vieux charme du Bois-Marquer, miné par les siècles. « Il ne l'appelait que sa mère, sa bonne mère, sa chère mère (...), a écrit J.-B. Blain, il allait avec elle avec une simplicité enfantine lui demander tous ses besoins temporels aussi bien que spirituels. »

Le jeune Louis-Marie cherche toujours les endroits les plus secrets où il puisse goûter aux plaisirs de la solitude. Les bois alentour lui offrent leurs multiples cachettes où il peut s'enfouir avec délice et partager seul la joie de communier avec l'au-delà.

On le voit souvent à l'église, agenouillé devant une statue de la Vierge, plongé dans un grand recueillement et il a l'air complètement détaché du monde. Ou bien on le trouve prosterné devant le tabernacle du maître-autel d'Iffendic qui renferme les précieuses hosties.

Le jeune Louis-Marie adore aussi le Christ, mort sur la croix pour racheter les péchés du monde. Mais, autant il peut se fondre en Marie comme en sa propre mère, autant il craint Dieu, même incarné dans l'homme-Jésus, comme il craint son propre père. Les vitraux de la petite église d'Iffendic lui ont appris quelles souffrances le Christ a endurées et il ne s'estime pas digne de lui ressembler. Les scènes du calvaire du Christ ont culpabilisé ce garçon jeune et sensible qui ne peut se pardonner la mort du Dieu vivant; aussi a-t-il le péché en horreur et abomination. Il craint toujours le courroux divin devant la faute. Aussi garde-t-il ses distances avec le Christ, alors qu'il a aboli ces mêmes distances avec la Vierge Marie.

Sur les hauteurs de Coulon s'élève un prieuré fondé au Moyen Age pour le soin des lépreux et toujours tenu par des chevaliers-hospitaliers de Saint-Lazare. Ce lieu sert d'asile aux pèlerins qui accourent implorer saint Méen, près de la rivière du Meu. L'enfant voit défiler des cohortes de pauvres êtres aux membres pourris, au visage rongé par les ulcères, à la peau noircie comme au charbon. En effet, ceux-ci, rejetés par les populations, doivent se réfugier dans les bois. Ce sont les *boisilleurs*, revêtus d'une peau de mouton mal équarrie, sanglante, qui les protège des intempéries.

On est très superstitieux, et tous les moyens sont bons pour obtenir la faveur des dieux. On implore de nombreux saints pour obtenir la guérison des hommes comme des animaux. Et il n'y a pas de village qui n'ait sa source miraculeuse au pouvoir magique.

Les missionnaires qui ont arpenté la région de long en large ont bien essayé de ramener ces gens à une religion plus authentique; mais, dès qu'ils sont partis, les croyances superstitieuses reprennent de plus belle. Les objets de dévotion qu'ils ont laissés deviennent de nouveaux moyens magiques. Et les saintes prières se transforment en nouveaux rites incantatoires, prononcées dans un indicible charabia.

Les innombrables maladies qui sévissent dans ces campagnes justifient cet engouement. Nombre d'entre elles se propagent par les animaux ou les plantes; on attribue donc souvent à celles-ci un pouvoir maléfique. La religion est l'ultime secours auquel on se raccroche pour vaincre le mal. Blés et seigles contaminés d'ergot donnent des maladies repoussantes comme le mal des ardents qui brûle le corps par l'intérieur, des zonas, des eczémas suintants, bref, tout ce que la peau peut à son tour faire germer. C'est surtout saint Antoine qu'on invoque pour se protéger de l'ergot. Aussi offre-t-on des porcelets au saint, le jour de sa fête le 17 janvier. On puise de l'eau dans les fontaines qui coulent près de sa statue ou bien on arrache quelques touffes d'herbe qu'on donne à manger aux animaux.

La critique de ces pratiques populaires, plus proches de

la superstition que de la religion, se répand à Paris dans les salons, où commencent à circuler les écrits de quelques philosophes. Les idées à la mode de la capitale arrivent bientôt à Rennes où il devient de bon ton de se moquer des manants.

Les paysans bretons apparaissent comme des sauvages aussi frustes que les Indiens. A Rennes, l'on parle avec ostentation le français car, aux yeux des gens du monde, le breton n'est qu'un jargon grossier. Les Grignion, fiers de leurs origines loudunoises parlent le français, et leur profession les a conduits à acquérir une certaine dextérité dans le maniement de la langue nationale, seule utilisée dans la procédure.

A Iffendic, Louis n'a reçu que des rudiments de culture. Ses parents décident donc de l'envoyer à Rennes, après ses onze ans, parfaire son éducation. Chez les jésuites, il apprendra les bonnes manières qui distinguent un Grignion d'un homme du peuple. Il deviendra ainsi un *kloarec* ou *kler*, en gallois. Les Bretons désignent alors par ce nom les jeunes gens qui font leurs études pour entrer dans l'état ecclésiastique. Le destin de Louis est scellé : il sera clerc.